Avec Aléop, économisez sur vos trajets de covoiturage

Vous êtes conducteur : bénéficiez d'une subvention de 2 € pour chaque passager transporté*.

Vous êtes passager : votre trajet vous coûte 0,50 € seulement*.

Subventionné par la Région, jusqu'au 31/12/2022.



Dispositif accessible via les plateformes de covoiturage suivantes :









